

Colombiers, centre névralgique des parcs éoliens et solaires

Hérault. Plus d'une trentaine d'experts surveillent en permanence, depuis leurs salles de commande installées dans cette petite commune d'Occitanie, plus de 360 installations à travers l'Europe. Et peuvent intervenir à tout moment. Explications.

Le bâtiment de couleur brun bardé de bois d'EDF Énergie nouvelles de Colombiers (Hérault) sait se faire discret. Situé dans une zone d'activité économique, ce centre européen de conduite et de supervision des parcs éoliens et solaires abrite plus d'une trentaine d'experts assurant le suivi continu des performances à distance des parcs de production. Le lieu est équipé de plusieurs salles de contrôle dont une salle de commande haute technologie avec vue d'ensemble sur les installations dont EDF EN Services a la charge.

Autrement dit, une grande partie des missions du centre s'effectue depuis cette salle de commande où les experts reçoivent près de 12 000 alarmes par an et sont en mesure de détecter les anomalies et d'effectuer des corrections ou, le cas échéant, de planifier et de commander des opérations de maintenance.



■ Toutes les opérations sont supervisées et analysées à partir des salles de commandes du centre EDF EN de Colombiers dans l'Hérault.



Photos VINCENT PEREIRA

Trente-huit centres. Le plus souvent, les techniciens répartis dans les trente-huit centres de maintenance européens, dont dix-neuf en France - parmi lesquels deux sont implantés en Occitanie : à Villeveyrac (Hérault) et à Salles-Curan non loin de Rodez, et bientôt un troisième dans les Pyrénées - interviennent de façon préventive sur les éoliennes ou les parcs solaires au nombre de 367 en Europe et dont la puissance

installée dépasse 7 900 MW. Les experts héraultais supervisent également les postes de raccordement électrique, les stations météo et sont en mesure, si nécessaire, de répondre aux demandes des gestionnaires de réseau comme ERDF ou RTE en France, en fonction de leurs besoins en services systèmes et en électricité. « Le centre de Colombiers est relayé par le mail il y a de centres de maintenance régionaux à

proximité des installations, explique Thierry Muller, le directeur d'EDF EN. Lorsque le problème détecté ne permet pas une réparation à distance, le centre dépêche une unité de maintenance locale qui intervient dans les plus brefs délais sur site afin de réparer. » Concernant l'éolien en mer, qui intéresse fortement la région Occitanie, un futur centre de supervision et de commande de ces parcs devrait

voir le jour d'ici la fin de l'année à Nantes, à proximité du centre de recherches et développement d'Alstom travaillant sur les activités "Océan". En attendant, le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, lui, ne cache pas sa volonté de voir le parc européen d'énergies renouvelables atteindre les 50 GW d'ici 2030. Et le territoire régional pourrait bien l'aider dans sa mission.

GIL LORFÈVRE
glofevre@midilibre.com

Un comité d'accueil

Carole Delga a eu droit ce mercredi à un petit comité d'accueil à son arrivée au centre EDF EN de Colombiers. Les membres du collectif Toutes nos énergies Occitanie environnement protestaient, entre autres, contre « plusieurs projets de parcs éoliens programmés

proches de sites protégés » et dénonçait « une multiplication hâtive d'éoliennes dans nos villages » et un manque de concertation avec les habitants. La présidente de la Région a pu s'entretenir quelques minutes avec le groupe avant sa rencontre avec le PDG d'EDF.

DÉVELOPPEMENT Signature d'un partenariat entre la Région et EDF à Colombiers dans l'Hérault.

« L'Occitanie doit devenir la première région à énergie positive »

Mercredi en fin d'après-midi, dans les locaux d'EDF Énergies nouvelles à Colombiers près de Béziers, Carole Delga, la présidente de la région Occitanie et Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF, ont signé une convention de partenariat portant sur trois grands axes que sont la transition énergétique, l'innovation et l'emploi. « Nous avons pour ambition de devenir la première région à énergie positive et pour cela nous avons un rôle déjà joué dans la promotion des énergies renouvelables », a souligné la présidente de la Région.

Plus de 2,7 M€ investis à travers ce nouveau partenariat, la Région et EDF affichent une volonté commune d'agir en faveur notamment d'une région décarbonée dont actuellement 55 % de la production d'électricité est assurée par le nucléaire et plus de 38 % par les énergies renouvelables, essentiellement hydrauliques (27 %). « Ce partenariat avec la région Occitanie favorise le développe-



■ Carole Delga et Jean-Bernard Lévy signant une nouvelle convention de partenariat

V. PEREIRA

ment local des énergies renouvelables, explique Jean-Bernard Lévy. Et il témoigne également du rôle majeur d'EDF dans la production bas carbone. » Dans le but d'accélérer la transition énergétique, la Région et EDF ont décidé, dans le

cadre de ce partenariat qui se veut uniquement contractuel et non financier, de favoriser le développement de dispositifs innovants pour la rénovation et la performance énergétique de l'habitat, à l'instar de l'éco-chèque logement qui devrait être étendu. De son

côté, EDF met à disposition son outil de simulation de transition énergétique régionale à différents horizons de temps « afin d'aider la Région à préciser sa vision et ses besoins ». Concernant le volet innovation, EDF propose d'accom-

pagner la Région - qui soutient déjà de nombreuses initiatives et qui, en 2017, a engagé plus de 27,3 M€ pour l'efficacité énergétique - dans la création de territoires à innovation positive en mettant ses capacités d'ingénieries de projet au service des écosystèmes économiques et industriels locaux. Les deux partis souhaitent également renforcer leurs partenariats autour de la formation et de l'emploi. Cela passe, entre autres, par le développement de l'apprentissage sur les énergies renouvelables à partir du CAP jusqu'au diplôme d'enseignement supérieur ; ou encore la consolidation du Fonds d'aide pour l'emploi. « Je souhaite faire de la Région un territoire solide et d'excellence énergétique et cela passe par une baisse, d'ici 2050, de la consommation de près de 40 % confie Carole Delga. Tout en multipliant par trois la production d'énergies renouvelables. » Programme pour le moins ambitieux.

G. L.

BRUXELLES

Nouveaux tarifs

Les tarifs réglementés, tels qu'appliqués actuellement en France par Engie (ex-GDF Suez) pour plus de 5 millions de foyers, sont contraires au droit européen, a affirmé mercredi le Conseil d'État, ouvrant ainsi la voie à leur suppression. La plus haute juridiction administrative a décidé d'annuler un décret datant de 2013 encadrant les modalités de fixation des tarifs réglementés du gaz, qui avait été attaqué par des fournisseurs concurrents d'Engie. « La France va donc devoir appliquer les demandes de Bruxelles concernant la suppression des tarifs réglementés de vente de gaz et d'électricité et l'ouverture des concessions des barrages hydroélectriques », a estimé le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot. Le ministre a aussi assuré que le gouvernement allait « faire en sorte que ça se fasse le moins douloureusement possible ».